

# NOCTURNES EN BIBLIOTHÈQUE :

## NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES PRATIQUES ?

Entretien avec **Sylvie Robert**. Propos recueillis par **Cécile Martin**

**Fortement engagée en faveur de la lecture publique, la sénatrice Sylvie Robert est à l'origine de préconisations sur l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques ainsi que d'un amendement qui a conduit à une augmentation des crédits de l'État dans ce domaine. Nous l'avons interrogée sur les enjeux d'une ouverture plus large de ces équipements culturels, en particulier en soirée voire une partie de la nuit comme cela est déjà le cas dans différentes villes européennes.**

**L'Observatoire – Le 19 janvier prochain de nombreuses bibliothèques et médiathèques vont ouvrir leurs portes dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de la Nuit de la lecture dont vous êtes l'inspiratrice. Quels sont les objectifs de cette manifestation ?**

**Sylvie Robert** – Lorsque j'ai été amenée à réfléchir à la problématique de l'adaptation et de l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, dans le cadre du rapport qui m'avait été confié<sup>1</sup>, deux questions connexes se sont rapidement posées : pourquoi ouvrir mieux et plus ? Ce qui revient à interroger les missions des bibliothèques aujourd'hui ; et ouvrir mieux et plus à destination de quels publics ? En croisant ces deux questionnements, est née l'idée de créer une « nuit des bibliothèques » devenue Nuit de la lecture.

Il ne faut pas oublier que si la bibliothèque est le premier équipement culturel de proximité en France, franchir ses portes ne va pas de soi pour un certain nombre de concitoyens, y compris les plus jeunes. Des barrières, notamment psychologiques, peuvent exister. Or, au regard de la richesse des services, des activités proposés dans ces lieux, je trouvais profondément regrettable qu'une partie de la population puisse se sentir illégitime à y pénétrer, alors que la bibliothèque est, par essence, ouverte à

toutes et tous. Il était donc essentiel de démocratiser encore davantage l'accès aux médiathèques, et la Nuit de la lecture était, selon moi, un vecteur idoine afin d'y parvenir.

À l'instar de la Nuit des musées, elle est une manière de « désacraliser l'institution », de transformer la solennité de l'espace bibliothèque, inhérent aux savoirs et à la culture qu'il concentre, en un espace apparaissant comme plus ludique et peut-être plus accessible. En somme, elle permet de changer, d'ouvrir le regard des individus sur le lieu bibliothèque. Ainsi, elle est un formidable levier pour faire découvrir cet équipement de proximité au plus grand nombre et pour valoriser tout ce qui s'y fait. Par conséquent, l'objectif premier de la Nuit de la lecture est de conduire chacun à pousser la porte de la bibliothèque, en portant une attention toute particulière à celles et ceux qui ne l'auraient peut-être pas fait en temps normal. Une fois la porte de la bibliothèque ouverte, il est difficile de la refermer.

**L'Observatoire – On assiste à un développement des événements culturels nationaux ou locaux proposés sur des nocturnes (Nuit des musées, Nuit du patrimoine, Nuit de la création...). La nuit apporte-t-elle une spécificité à ces projets ? Outre la « désacralisation de l'institution » que vous évoquiez,**

**la nuit permet-elle aussi de faire des propositions nouvelles ou d'attirer des publics différents ?**

**S. R.** – Effectivement, la nuit apporte une spécificité. En premier lieu, elle revêt un caractère original, pour ne pas dire subversif. À l'inverse d'autres pays qui ont une tradition en la matière, principalement les États anglo-saxons, la France n'a pas l'habitude d'ouvrir certains équipements culturels le soir, voire en nocturne. C'est pourquoi, lorsqu'une Nuit des musées ou une Nuit des bibliothèques est créée, elle suscite d'emblée un intérêt. Par opposition au fonctionnement naturel de l'équipement en journée, il est attendu quelque chose de plus atypique, de plus insolite même. Le public souhaite être étonné, pris au dépourvu lors de ces manifestations.

C'est en ce sens, je pense, que la nuit est propice à la créativité, à l'innovation. Elle est le domaine du rêve et de l'imaginaire ; elle pousse les professionnels à façonner des projets qu'ils ne monteraient pas nécessairement d'ordinaire. Quand la première Nuit de la lecture s'est déroulée, j'ai trouvé la diversité des activités proposées remarquable : par exemple, la conception d'une bande dessinée, un atelier d'écriture collectif visant à inventer la fin d'une histoire, des jeux multiples autour de la photo, l'organisation d'un *escape game* ou encore

# “Je pense que la nuit est propice à la créativité [...] elle pousse les professionnels à façonner des projets qu’ils ne monteraient pas nécessairement d’ordinaire.”

d’une soirée *retro-gaming* autour du jeu vidéo. Au final, je crois que ces exemples illustrent plutôt bien ce qui est au cœur de la Nuit de la lecture : l’imaginaire et l’amusement.

Dès lors que vous réussissez à faire rencontrer ces deux éléments, vous attirez des publics très divers qui ne sont pas obligatoirement accoutumés à aller à la bibliothèque. Encore une fois, c’est l’intérêt majeur d’un tel événement pour moi ; en particulier, attirer les plus jeunes à venir dans ce lieu. Souvent accompagnés de leurs parents, ils partagent un moment joyeux et convivial, qui renvoie une image extrêmement positive de la bibliothèque à toute la famille. Ainsi, la Nuit de la lecture participe clairement de l’actualisation et de la valorisation de la représentation que chacun peut avoir de la bibliothèque.

**L’Observatoire – Deux rapports récents (le vôtre en 2015 et celui d’E. Orsenna et N. Corbin en 2018<sup>2</sup>) développent un ensemble de propositions en faveur de l’extension des horaires d’ouverture des bibliothèques. En Europe, de nombreux établissements sont ouverts jusqu’à 22h de façon systématique (par exemple à Copenhague où les bibliothèques accueillent le public à partir de 7 ou 8h le matin jusqu’à 23h voire minuit, ou encore à Madrid où elles sont ouvertes jusqu’à 21h toute l’année et proposent des ouvertures exceptionnelles jusqu’à 1h du matin voire davantage en période d’examens, etc.). Ces modèles sont-ils exportables en France ? Correspondent-ils à des usages nouveaux ou différents des bibliothèques ?**

**S. R.** – Évoquer les horaires d’ouverture des bibliothèques, mais de manière générale des équipements publics, revient à s’intéresser au rythme de vie des personnes. Il est impossible de raisonner sans avoir une approche qui mêle sociologie et géographie (les problématiques de mobilité, d’aménagement du territoire sont ici essentielles). C’est un truisme, mais les temporalités varient énormément selon l’endroit où vous habitez. Il ne peut donc y avoir de réponse dogmatique ou idéologique qui consisterait à décréter que toutes les bibliothèques doivent ouvrir entre 8h et 22h, avec une nocturne jusqu’à minuit le mercredi.

En revanche, il me semble qu’il existe une tendance sociologique qui s’accroît, singulièrement chez les jeunes générations : la volonté de mieux maîtriser son temps, de ne pas être soumis à un tempo binaire, cloisonné entre vie professionnelle/étudiante et vie privée. Il s’agit de pouvoir intercaler des respirations pendant les périodes de travail et réciproquement. Ce désir de mieux contrôler son temps n’est autre qu’une aspiration à une liberté renforcée, augmentée pourrait-on dire ; d’où une demande d’adaptation des horaires d’ouverture des équipements de plus en plus forte de la part de la population.

Ces nouveaux usages, particulièrement prégnants dans nos métropoles, imposent de mener une réflexion très large, qui dépasse la seule question des bibliothèques, sur le service public. Cependant, en ce qui concerne les horaires d’ouverture, il est indispensable de garder à l’esprit que le temps

choisi des uns peut être le temps subi des autres ; autrement dit, il s’avère primordial d’offrir des contreparties substantielles aux agents qui peuvent être mobilisés afin d’augmenter l’amplitude horaire. C’est à cette condition qu’il sera envisageable de moderniser réellement nos équipements publics. Au niveau des médiathèques, il faut rendre hommage aux professionnels qui, par leur engagement, leur dynamisme et leur volonté permanente de s’ajuster et de satisfaire les demandes des publics, améliorent grandement le service rendu.

**L’Observatoire – Dans votre rapport, vous pointiez également le dynamisme et l’adaptabilité des bibliothèques qui sont parfois les seuls équipements culturels présents sur un territoire. Quels sont, selon vous, les enjeux politiques de l’ouverture des bibliothèques sur une amplitude horaire plus large ? Que doit-on attendre des partenaires publics sur cette question ?**

**S. R.** – Le débat est aujourd’hui connu : comment les pouvoirs publics peuvent-ils apporter un soutien véritable aux projets d’extension des horaires d’ouverture des bibliothèques dans un contexte budgétaire contraint ? Pour ce faire, il est capital que l’État continue à accompagner massivement les collectivités territoriales, d’autant plus qu’elles sont soumises à des restrictions financières qui brident leurs marges de manœuvre. Sur ce point, le concours particulier<sup>3</sup> est un instrument majeur ; après son augmentation de huit millions d’euros l’année dernière, suite à l’amendement